



Syndicat de l'Environnement,  
la Forêt et de l'Agriculture

**Monsieur le Directeur des Ressources Humaines  
Secrétariat général  
Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer  
246, Boulevard Saint GERMAIN  
75007PARIS**

Chartres, le 9 mai 2017

Objet : Alerte sur la situation en DREAL.

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Lors d'une réunion syndicale EFA-CGC, j'ai été interpellé par certains de nos collègues travaillant en DREAL, notamment dans celles des nouvelles grosses régions. Ils ont rapporté plusieurs éléments qui mettent en évidence la dégradation des conditions de travail avec en particulier :

- une surcharge de travail sans cesse croissante,
- l'abandon du travail en équipe en mode « projet »,
- des dépassements d'horaire absolument inacceptables, au point que de nombreux cadres supérieurs souhaitent maintenant pointer afin de stigmatiser ces excès.

Tous ces éléments viennent contribuer à créer un climat malsain et génèrent de réelles souffrances au travail qu'il serait urgent de prendre en considération.

Je me tiens, avec les représentants d'EFA-CGC, à votre disposition pour participer à toute réunion que vous pourriez organiser sur ce sujet.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, en l'expression de ma haute considération.

Le Secrétaire Général d'EFA-CGC :

Gilles VAN PETEGHEM

**Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture  
EFA-CGC**

EFA-CGC – DDT 28 – 17 Place de la République – CS 40517 – 28008 CHARTRES Cedex  
Tél : 06 03 92 08 11 Courriel : [permanence@efa-cgc.com](mailto:permanence@efa-cgc.com)